

AR Prefecture017-200041614-20240716-2024_07_09-DE
Reçu le 19/07/2024*Aunis-
-Sud-*

Imagine la futuralté

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 16 juillet 2024
DELIBERATION n°2024_07_09**ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE INTERCOMMUNAL (ABCI) : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX
En exercice	Présents	Votants	
50	28	40	
Quorum : 26			
Présents / Membres titulaires : Jean GORIOUX (a reçu pouvoir de Pascale BERTEAU) - Catherine DESPREZ (a reçu pouvoir de Laurent ROUFFET) - Christian BRUNIER - Raymond DESILLE - Micheline BERNARD (a reçu pouvoir de Philippe BARITEAU) - Eric BERNARDIN - Gilles GAY - Pascal TARDY (a reçu pouvoir de Lydia BERETTI) - Christophe RAULT (a reçu pouvoir de Hervé GAILDRAT) - Anne-Sophie DESCAMPS - Christelle GRASSO - Pascale GRIS (a reçu pouvoir de Frédérique RAGOT) - Marie-France MORANT - François PELLETIER (a reçu pouvoir de Joël LALOYEAUX) - Baptiste PAIN (a reçu pouvoir de Olivier DENECHAUD) - Emmanuel JOBIN - Florence VILLAIN - Pascal MAGINOT (a reçu pouvoir de Angélique PEINTRE) - Jean-Michel SOUSSIN - Matthieu CADOT - Barbara GAUTIER (a reçu pouvoir de Bruno CALMONT) - Philippe BODET - Denis DUBOURGNOUX - Didier BARREAU (a reçu pouvoir de Marylise BOCHE) - Sylvie PLAIRE (a reçu pouvoir de Kévin BAYNAUD) - Jean-Yves ROUSSEAU - Danièle BALLANGER - Thierry PILLAUD			
Présents/ Membres suppléants :			
Absents : Éric GUINOISEAU, Emmanuel NICOLAS, Steve GABET, David CHAMARD, Stéphane AUGÉ, Younes BIAR, Didier TOUVRON, Thierry BLASZEZYK Alisson CURTY, Martine LLEU			

Secrétaire de Séance : Jean-Michel SOUSSIN	Auteur de l'acte : Jean GORIOUX, Président
Convocation envoyée le : 10 juillet 2024	Télétransmission en préfecture le : 19 JUIL. 2024
Affichage de la convocation le : 10 juillet 2024	n°: 017-200041614-20240716-2024_07_09-DE Date de publication sur le site Internet : 22 JUIL. 2024

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE INTERCOMMUNAL (ABCI) : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Aunis Sud et notamment ses compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement,

Vu le programme ABC porté par l'Office Français de la biodiversité (OFB),

Vu le cahier d'accompagnement Fonds Vert ABC 2024, proposant le dispositif d'aide « Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité : les Atlas de la biodiversité communale »,

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 avril approuvant le lancement d'un ABC intercommunal en coportage avec la Ligue de Protection des Oiseaux 17 et Nature Environnement 17,

Considérant l'intérêt manifesté en mai 2024 par la Fédération de pêche 17 pour participer en à l'élaboration de cet ABCi,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 2 juillet 2024 sur cette participation,

Madame Micheline BERNARD, Vice-Présidente, rappelle la délibération du 16 avril 2024 approuvant le lancement d'un ABC intercommunal avec la Ligue de Protection des Oiseaux 17 et Nature Environnement 17.

Outre la LPO et NE17, la Fédération de pêche de Charente-Maritime avait également été sollicitée par le service Environnement et Transitions, mais n'avait pas répondu du fait d'une trop forte charge de travail en début d'année.

Cependant, la Fédération a pris contact courant mai en faisant part de son intérêt pour la démarche et de son souhait d'y être associée.

Cette participation serait un plus pour l'ABCI, en particulier pour le thème de la première année, « Zones humides et milieux aquatiques ». En effet, la Fédération dispose de nombreuses données et d'un savoir-faire reconnu en matière de faune et flore des milieux aquatiques.

Le projet d'ABCI Aunis Sud à 4 partenaires :

La Communauté de communes Aunis Sud ne dispose pas en interne des moyens et compétences suffisants pour suivre l'ensemble de la démarche d'ABCI sur son territoire. Trois partenaires ayant fait la preuve de leur expertise et de leur implication dans ce domaine se sont donc mobilisés au côté de la Communauté de Communes pour élaborer cette démarche dès la réponse à l'appel à projets.

Dans une réelle logique de projet pour leur territoire, la Communauté de Communes et les trois principales associations environnementales s'associent et coopèrent, en particulier autour des enjeux « biodiversité » d'Aunis Sud. La complémentarité entre ces quatre organisations, leur connaissance mutuelle et leur motivation, présagent d'une action opérationnelle et participative.

AR Prefecture

017-200041614-20240716-2024_07_09-DE
Reçu le 19/07/2024

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Nature Environnement 17 (NE 17) et la Fédération de pêche de Charente-Maritime, tous trois convaincus de l'intérêt d'un ABCi sur Aunis Sud, souhaitent conventionner avec la CdC Aunis Sud, pilote du projet, pour le réaliser ensemble.

La diversité des acteurs impliqués et leur expérience de travail en commun permet la répartition des missions suivante :

CdC Aunis Sud	Pilotage et coordination du projet Supports de communication
LPO	Synthèse de l'historique des connaissances naturalistes pour plusieurs taxons Inventaires naturalistes : Ornithologie (Milieux agricoles), odonates (Zone humide), Rhopalocères (Haie/boisement), Sensibilisation jeune public : construction et coordination du projet pédagogique, animations scolaires et extrascolaires Sensibilisation grand public : conférence, café apéro, animation de stand et présentation d'exposition lors d'évènements culturels ; Animation d'enquête de sciences participatives "Vigie-Nature"
Nature Environnement 17	Synthèse de l'historique des connaissances naturalistes pour plusieurs taxons Inventaires naturalistes : Botanique (Zone humide et Haie/boisement), Chiroptères (Haie/boisement) et Amphibiens (Zone humide) Sensibilisation jeune public : construction et coordination du projet pédagogique, animations scolaires et extrascolaires Sensibilisation grand public : conférence, café apéro, animation stand et présentation exposition lors d'évènements culturels ; Animation d'enquête de sciences participatives "Vigie-Nature"
Fédération de pêche 17	Synthèse de l'historique des connaissances naturalistes pour plusieurs taxons Inventaires naturalistes : Poissons (Zone humide) Sensibilisation jeune public : construction et coordination du projet pédagogique, animations scolaires Sensibilisation grand public : conférence, café apéro, animation stand et présentation exposition lors d'évènements culturels

Programme de l'ABCi sur 4 ans

Comme l'encourage l'OFB, la réalisation de l'ABCi portera sur 4 années civiles (la première et la dernière partielles) et 3 années scolaires complètes. Chaque année, correspondrait à une thématique permettant de couvrir la majorité des milieux du territoire :

- Année 1 : Zones humides et milieux aquatiques,
Espèces ciblées : amphibiens et odonates (libellules) + botanique
- Année 2 : Boisements et haies
Espèces ciblées : chauve-souris et rhopalocères (papillons) + botanique
- Année 3 : Zones agricoles (milieux ouverts)
Espèces ciblées : oiseaux

AR Prefecture

017-200041614-20240716-2024_07_09-DE
Reçu le 19/07/2024

Pour lancer l'ABCi, montrer les progrès du travail et les résultats, et maintenir une implication citoyenne tout au long de la démarche, des manifestations sont prévus, à savoir :

- 4 événements grand public : une soirée de lancement, 2 soirées de rendus intermédiaires et une de clôture.
- L'animation d'enquête de sciences participatives "Vigie-Nature" pendant 3 ans sur deux projets : « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs) et « Oiseaux des jardins ».

À la suite des inventaires réalisés en année n, des animations à destination des citoyens et des scolaires seront réalisées en année n+1 :

- La mobilisation citoyenne passera par 8 rendez-vous, afin d'avoir concerné les 24 communes à la fin de l'ABCi et que chacune ait bénéficié d'un événement.
- Des projets scolaires seront proposés aux écoles volontaires suivant la thématique de l'année (12 au total),
- Et des animations extrascolaires seront organisées (6 projets).

Des actions de sensibilisation et de communication seront également proposées via le service communication, mais également avec les autres services de la CdC (réseaux des bibliothèques, service sport, service patrimoine, CIAS, etc.).

Les documents finaux de l'ABCi comprendront :

- La cartographie des enjeux du territoire,
- Le rapport final présentant le travail et les résultats de l'ABC,
- Un plan d'actions par commune pour aider à la décision,
- La mise à jour de la Trame Verte et Bleue pour la révision du PLUi.

De plus, la LPO, NE17 et la Fédération de pêche proposent de réaliser un rapport simplifié des résultats de l'ABCi à destination du grand public, avec la création d'une exposition mobile destinée à être utilisée lors d'actions post-ABCi.

Pour réaliser l'ensemble de ce programme, les deux associations et la Fédération vont mobiliser des équipes pluridisciplinaires pour un nombre de jour-agent évalué à 446 sur les 4 ans.

Le calendrier prévisionnel de l'ABCi d'Aunis Sud

- Août 2024 : dépôt du dossier de subvention au titre du Fonds vert sur la plateforme en ligne
- Septembre : instruction par les services de l'OFB
- Novembre : réponse de l'OFB. Signature d'une convention avec la LPO, NE 17 et la fédération de pêche 17, puis signature de la convention de financement avec l'OFB
- Hiver 2024-25 : synthèse des données existantes et définition des sites à inventorier. Soirée de lancement grand public
- 2025 - Printemps - inventaires de l'année 1 : Zones humides et milieux aquatiques (espèces ciblées : amphibiens et odonates + botanique)
- Année scolaire 25-26 : année 1 de travail avec le public scolaire + 8 rendez-vous dans les communes + un événement de rendu intermédiaire
- 2026 - Printemps - inventaires de l'année 2 : boisements et haies (espèces ciblées : chauve-souris et rhopalocères + botanique)
- Année scolaire 26-27 : année 2 de travail avec le public scolaire + 8 rendez-vous dans les communes + un événement de rendu intermédiaire
- 2027 - Printemps - inventaire de l'année 3 : Zones agricoles et milieux ouverts (Espèces ciblées : oiseaux)

AR Prefecture

017-200041614-20240716-2024_07_09-DE
Reçu le 19/07/2024

- Année scolaire 27-28 : année 3 de travail avec le public scolaire + 8 rendez-vous dans les communes
- 2028 : restitution des résultats de l'ABC et dernières animations et événement de clôture.

Plan de financement sur 4 ans (2024-2028)

Dépenses € TTC sur 4 ans (2024-2028)		Recettes €	
Synthèse de l'historique des connaissances naturalistes (temps agent)	18 500 €	OFB-Fonds vert 80%	250 000 €
Inventaires naturalistes (temps agent + un peu de matériel)	74 800 €	Valorisation temps agent CdC Aunis Sud (5,8%)	18 100 €
Projets de sensibilisation scolaires, extrascolaires, grand public (temps agent)	71 050 €	Autofinancement CdC Aunis Sud (14,2 %)	44 400 €
Conception d'une exposition et d'une brochure de vulgarisation des résultats de l'ABCi (temps agent)	16 300 €		
Analyse des enjeux du territoire et définition d'un plan d'actions sur 10 ans (temps agent)	53 500 €		
Coordination et gouvernance (temps agent)	12 000 €		
Actions et supports de communication	45 000 €		
Réceptions (réunions publiques...)	3 250 €		
Pilotage (temps agent non permanent de la CdC Aunis Sud)	18 100 €		
TOTAL	312 500 €		312 500 €

Madame **Micheline BERNARD**, Vice-présidente, propose d'approuver le lancement et la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle d'Aunis Sud en partenariat avec la LPO, Nature Environnement 17 et la Fédération de Pêche de Charente-Maritime tel que décrit ci-dessus.

Ces explications entendues, **Monsieur le Président** demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

A l'unanimité

AR Prefecture

017-200041614-20240716-2024_07_09-DE
Reçu le 19/07/2024

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Approuve le lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle d'Aunis Sud (ABCi) avec pour partenaires la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Nature Environnement 17 (NE 17) et la Fédération de pêche de Charente-Maritime,
- Dit que l'accord des communes à la réalisation de cet atlas sur leur territoire communal est sollicité,
- Prend acte que le Président, dans le cadre de la délégation accordée par le conseil communautaire, déposera un dossier de candidature auprès de l'OFB au titre du Fonds Vert,
- Dit qu'en cas d'obtention de la subvention de l'OFB, une convention définissant les modalités de travail entre la CdC Aunis Sud, pilote du projet, et la LPO, Nature Environnement 17 et la Fédération de pêche 17, partenaires, sera proposé aux instances des quatre organismes pour une signature et une transmission à l'OFB avant la signature de la convention de subvention de l'OFB,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères,
Le 17 juillet 2024

Le Président

Jean GORIOUX



Le secrétaire de séance

Jean-Michel SOUSSIN

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.